La Municipalité de Saint-Apollinaire
11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0
Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152
www.st-apollinaire.com

AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil le 6 juin 2022 à 19 h 30, à la salle du conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne le lot 5 201 574 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lotbinière, situé au 93, rue des Campanules. Le demandeur a fait une demande de dérogation mineure (Règlement numéro 595-2007) afin de permettre la construction d'un garage détaché en cours avant secondaire et à moins de 3 m d'un bâtiment principal.

Norme du Règlement de zonage numéro 590-2007	Implantation projetée du garage détaché	Dérogation demandée
Implantation d'un garage détaché autorisé dans la cour avant secondaire à condition de ne pas empiéter plus de 50% la marge de recul prescrite pour le bâtiment principal, sans jamais être implanté à moins de 3 mètres de la ligne avant.	1.91 m	1,09 m
Distance minimale d'un autre bâtiment (principal ou secondaire) : 3m	2.5 m	.5 m

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 20 mai 2022.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, le 20 mai 2022, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 20 mai 2022.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe